

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 58 (1922)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *Est-il vrai ?* — MARCEL CHANTRENS : *Les pédagogues, les cancrs et... Baudelaire.* — E. SAVARY : *L'orientation professionnelle et la détermination des aptitudes.* — LES FAITS ET LES IDÉES : *Sociétés d'anciens élèves.* — *Question.* — CORRESPONDANCE : *Lettre de M. Henri Godet.* — PARTIE NARRATIVE : J. BACHOFEN-ALBARET : *Travail pour M. Duvillard ou observation psychologique d'un enfant (fin).*

EST-IL VRAI ?

Quand la Société pédagogique vaudoise demande que les études secondaires commencent à douze ans, M. Lavanchy répond que cette réforme serait non seulement « brutale et inconsidérée », mais encore irréalisable, attendu que l'école primaire ne peut pas donner à l'enfant de dix à douze ans l'éducation intellectuelle indispensable à qui veut acquérir une culture générale et prendre place plus tard dans « l'élite » de la nation.

Qu'est-ce à dire, sinon que l'école primaire est incapable de donner à ses élèves une véritable culture ? Elle communique des connaissances, elle les loge en la mémoire, mais elle laisse l'intelligence en friche.

Voici trois opinions sur l'école primaire. Les deux premières sont de source romande. Elles sont par là même moins absolues que la troisième. Cette dernière nous vient de France, et l'on sait que les idées s'y heurtent avec plus de violence que chez nous.

Dans la brochure dont nous avons déjà parlé ici même, M. Lavanchy nous parle des « méthodes forcément dogmatiques ¹ » de l'école primaire. Que faut-il entendre par là ? M. Charles Burnier, directeur de la *Gazette de Lausanne*, va nous l'expliquer :

« L'école primaire, a-t-il déclaré au Grand Conseil vaudois ², a comme méthode d'enseigner aux enfants la vérité telle qu'elle est établie ; l'école secondaire, au contraire, a pour but de développer l'esprit critique. A l'école primaire on enseigne que 2 et 2 font 4 ; c'est une vérité ; quand on est un peu plus haut dans ses études, on en arrive à se demander si c'est bien certain que 2 et 2 font 4 ! »

¹ *Le raccordement entre l'école primaire et l'école secondaire*, p. 17.

² Débat du 2 mai 1921 sur l'admission au notariat.

Ecoutez maintenant M. Pierre Lafue. Ce que nos Romands expriment à mots couverts et avec des réticences, ce qu'ils habillent en euphémismes ingénieux, lui le dit crûment. Après avoir déclaré que les « visées » du programme primaire demeurent « étroitement utilitaires », il écrit sans sourciller :

« Il y a une façon d'enseigner qu'on peut dire *primaire*, en ce sens qu'elle ne fournit à l'enfant qu'un aspect partial et mesquin des choses.... On tombe dans le dogmatisme. On énonce des faits bruts, immobiles. L'enfant soumis à ce dressage automatique... ne sent pas s'éveiller son intelligence¹.... Etc.

Voilà donc l'accusation nettement formulée. Nos méthodes ne tendent point au développement des facultés supérieures. L'école primaire ne cultive ni n'éduque, elle instruit. Que ais-je ? Elle n'instruit même pas, elle dresse !

Que devons-nous penser de ce verdict aristocratique et dédaigneux ? Correspond-il à la réalité ? Est-il vrai que nous en soyons là ? Il est facile de démontrer qu'il n'en est rien. M. Lavanchy m'accuse d'affirmer sans preuves². Je vais lui en fournir.

Condamner ainsi les méthodes de l'enseignement primaire, c'est ignorer — sciemment ou inconsciemment — toute l'évolution pédagogique contemporaine, c'est nier tout ce qui s'est fait dans le domaine de l'école, disons depuis plus de trente ans pour ne pas remonter plus haut et pour nous en tenir à la période que nous connaissons bien parce que nous l'avons vécue ; c'est méconnaître absolument la triple action réformatrice des Ecoles normales, de la presse scolaire et des associations pédagogiques ; c'est tenir pour nul et non avvenu le labeur intense et désintéressé des pionniers de l'école populaire.

Quel est donc le but de nos Ecoles normales, si ce n'est la culture professionnelle des instituteurs et des institutrices ? Et qu'est-ce donc que cette culture ? Nos détracteurs oseront-ils soutenir qu'elle consiste à s'assimiler les meilleures méthodes de gavage intellectuel, de psittacisme et de « bourrage de crâne » ?

Nous protestons hautement contre une telle injure aux professeurs de nos Ecoles normales et de nos écoles d'application. Et pour me borner ici à ce que je connais de très près, c'est-à-dire au canton de Vaud, à quoi donc tendaient naguère nos maîtres de pédagogie, le regretté François Guex et ses deux vaillants colla-

¹ *Gazette de Lausanne*, 6 mars 1921.

² *Educateur*, 21 janvier 1922.

borateurs, MM. Ulysse Briod et Lucien Jayet — qui, eux, sont toujours sur la brèche, — sinon à nous convaincre de l'inanité du savoir pour le savoir, à nous persuader qu'apprendre n'est rien et que comprendre est tout ?

Nécessité de l'éducation des sens, d'abord. Devenir capable de bien voir et de bien entendre. Nécessité d'apprendre à observer. N'est-ce point la base même et la condition *sine qua non* de cette éducation de l'esprit que l'école secondaire se flatte d'être seule à poursuivre et à réaliser ? Nécessité ensuite d'associer entre elles les observations faites, de les comparer, de les classer, d'en déduire progressivement des règles de plus en plus générales pour aboutir enfin à des lois ; nécessité de ne pas généraliser hâtivement, de ne pas conclure à la légère : n'est-ce pas l'éducation même de l'esprit critique ?

Accuser l'école primaire d'enseigner *bêtement* — car au fond c'est bien cela qu'on lui reproche — ce n'est pas seulement nier l'influence des Ecoles normales, c'est aussi supprimer d'un trait de plume toute l'œuvre de la presse pédagogique et plus spécialement de l'*Educateur*, qui, depuis 58 ans, combat sans relâche les routines séculaires et les empirismes surannés. Pour me limiter une fois de plus à ce que j'ai pu observer par moi-même, je me bornerai à constater que notre organe romand — dirigé de 1899 à 1916 par François Guex et de 1917 à 1920 par M. Ernest Briod — a toujours condamné le verbalisme, l'enseignement livresque et la mémorisation machinale.

Qu'était-ce en particulier que cet herbartisme — aujourd'hui dépassé — que l'*Educateur* a préconisé durant tant d'années ? En dépit de son caractère quelque peu formaliste, n'était-ce pas avant tout une méthode d'éducation de l'esprit tendant à faire observer et réfléchir, donc à cultiver le sens critique ? Et le mouvement actuel en faveur de cette *Ecole active* à laquelle M. Ad. Ferrière vient de consacrer un si beau livre, ne vise-t-il pas à reléguer définitivement le dogmatisme scolaire dans le bric-à-brac des âges révolus ? Qu'est-ce que la méthode Montessori dont la victoire décisive est prochaine, et dans quel sens s'exercent donc l'influence déjà considérable et le rayonnement grandissant de l'Institut Rousseau ? Et qu'est-ce enfin, pour ne citer qu'un détail entre beaucoup d'autres, que la campagne pour « l'autonomie des écoliers », si ce n'est une tentative de faire porter l'esprit critique des élèves non seulement sur les matières du programme,

mais encore sur le gouvernement de la classe et la vie sociale de l'école, et d'acquérir de la sorte un sens critique tel que M. Ferrière¹ se demande si la généralisation de ces méthodes d'éducation civique « par le fait » n'aurait pas suffi à rendre impossible la récente guerre ?

Tenir notre école primaire pour un établissement de dressage, c'est non seulement méconnaître l'activité de la presse scolaire et des Ecoles normales, mais c'est encore dénier à nos associations pédagogiques toute influence et toute efficacité ; c'est leur enlever jusqu'à leur raison d'être. Je ne puis songer à entrer ici dans les détails et à résumer même brièvement l'œuvre pédagogique des sociétés d'instituteurs et d'institutrices². Mais à quoi donc ont tendu tous ces efforts, sinon à perfectionner sans cesse notre enseignement primaire, à le rendre toujours plus actif, toujours plus réfléchi, toujours plus éducatif ?

Nous reconnaissons volontiers d'ailleurs que tous les membres du corps enseignant ne marchent point d'un pas égal sur la route du progrès. Il y a partout des esprits tournés vers le passé, des attardés, des routiniers. Mais toute la question est ici de savoir s'il y en a proportionnellement davantage dans l'enseignement primaire que dans les autres. Or, en l'absence de toute statistique *ad hoc*, nous nous permettons d'en douter.

Nous reconnaissons aussi — et nous aurions vraiment mauvaise grâce à n'en pas convenir ! — que notre école primaire a encore de grands, de très grands progrès à réaliser. On ne nous accusera certes pas d'optimisme béat et satisfait. Mais les déficits actuels de notre enseignement primaire ne justifient nullement l'opinion méprisante que professent à son endroit tant d'« intellectuels ». Il n'y a pas que l'école primaire qui doive être réformée, et les autres ordres de l'enseignement public en ont un besoin au moins égal au sien³.

M. Lavanchy le reconnaît du reste. Et c'est en quoi il se contredit étrangement, lui qui reproche à la Société pédagogique vaudoise ses contradictions. D'une part il célèbre notre culture professionnelle et notre souci des choses pédagogiques, et d'autre part

¹ *L'Autonomie des Ecoliers*, p. 5.

² Voir entre autres : Ernest SAVARY : *La Société pédagogique de la Suisse romande* (1864-1914).

³ Voir Pierre BOVET : *La réforme scolaire à l'Université*, Neuchâtel (Forum), 1921.

il nous accuse de donner un enseignement « forcément dogmatique ! » N'est-ce pas justement dans les milieux universitaires que l'on a longtemps nié — et que l'on nie encore souvent — la nécessité d'une culture professionnelle du corps enseignant ? « Pour certaines personnalités, dit M. Ernest Briod, la pédagogie était une « bonne blague », une invention de pédants, une hantise de primaires en mal de jouer un rôle ¹. » ALBERT CHESSEX.

P. S. — Cet article était écrit quand M. Louis Goumaz, directeur des écoles de Nyon, a publié dans la *Revue de Lausanne* du 27 janvier dernier une défense formelle de notre école primaire. Directeur à la fois des écoles primaires et des écoles secondaires, M. Goumaz est admirablement placé pour les comparer entre elles quant à leurs méthodes et à leurs résultats.

» L'école primaire est organisée — écrit M. Goumaz — et, depuis ces dernières années, orientée de telle manière que prétendre qu'elle ne peut pas former directement des élèves pour les collèges ou les écoles supérieures, *c'est lui faire une injure gratuite ou ne rien savoir du mouvement pédagogique* ², à cette heure, dans les classes vaudoises. Tous les instituteurs et institutrices dignes de ce nom ont renoncé aux méthodes intellectualistes ; *ils s'efforcent véritablement de former l'esprit et de développer le jugement* chez leurs jeunes élèves. Ils leur inculquent peut-être moins de connaissances, mais ils les leur inculquent mieux. Ils ont renoncé à leur apprendre beaucoup, mais ils leur apprennent à apprendre et à comprendre. »

LES PÉDAGOGUES, LES CANCRES ET... BAUDELAIRE

Le pédagogue est plus heureux que Cassandre. Bien que démenties par la réalité neuf fois sur dix, ses prédictions sur l'avenir de ses élèves sont accueillies comme paroles d'Évangile ; tandis que les prophéties de l'infortunée fille de Priam, vérifiées par l'événement, ne furent jamais écoutées. Savoir qui est le plus à plaindre en cette conjoncture, ce n'est pas ici l'affaire... Ce qu'il nous importe bien plus de savoir, c'est que le dogme de l'infailibilité de nos prévisions est en danger. Des esprits avancés s'en vont répétant dans les journaux que nos oracles ne sont plus dignes de foi. Ainsi, M. Francis de Miomandre déclare sans ambages dans la *Gazette de Lausanne* du 27 décembre 1921 que « les pédagogues sont totalement incapables de découvrir le génie dans le gamin ». Il en atteste les mânes de Baudelaire, que ses maîtres au lycée Louis-le-Grand considéraient, paraît-il, comme une espèce de

¹ *Educateur*, 15 juin 1918, p. 363

² C'est nous qui soulignons.

cancre, ce dont il pense que d'aucuns s'étonneront « tant est grand le respect envers les pédagogues ».

Quoique instituteur, je ne suis pas de ceux qui s'en étonnent. Je ne trouve point extraordinaire que l'immortel auteur des *Fleurs du mal* ait été un écolier quelconque ; je trouverais insolite, au contraire, qu'il eût été une tête de classe ou même qu'il eût remporté tous les premiers prix de français. Non pas, Dieu merci, que je m'en fasse accroire, ou que je m'attribue une clairvoyance exceptionnelle ; mais parce que je pense que ce n'est pas sur les bancs de l'école que le génie se révèle. A ce moment-là, il est encore dans une période d'incubation et rien n'en laisse pressentir l'éclosion prochaine ; tant il est d'essence divine et insaisissable par conséquent aux mortels ordinaires comme vous et moi. On ne saurait donc faire un reproche aux pédagogues de ne pas le deviner ou de n'en pas favoriser le développement. Je sais bien, parbleu, que Töpffer a comparé le génie à un grain « lequel croît partout moyennant qu'on l'arrose ». Mais l'auteur des *Voyages en zigzag* entendait sans doute parler du talent, qui est d'origine moins aristocratique et qui met plus de hâte et moins de discrétion à se manifester...

Non, le pédagogue n'est pas coupable de ne pas deviner le génie dans le gamin. Je soupçonne d'ailleurs M. de Miomandre d'avoir tout simplement voulu jeter une pierre dans notre jardin pour se venger des pensums immérités qui lui furent infligés du temps qu'il était un petit grimaud de lycée. Car M. de Miomandre ne fut pas, à coup sûr, un brillant élève : il a aujourd'hui trop de talent pour cela !

Paradoxe ? Non pas. M. de Miomandre a raison dans le fond. Le pédagogue manque certainement de sagacité. Il fonde, en général, sur les premiers de classe des espoirs considérables et il prophétise volontiers les pires destinées à ceux que leur défaut de zèle ou leur aversion pour certaines branches relègue sur le banc des ânes ; conjectures que la vie semble prendre un malin plaisir à contredire : ce sont très souvent les cancren qu'elle met en vedette et les « forts » qu'elle laisse dans l'ombre. Renversement de valeurs qui n'offre rien que de très naturel, pour peu qu'on veuille bien y réfléchir un peu.

Le programme de notre école passive est en effet incompatible avec le programme de la vie. Tandis que celle-ci ne fait cas que des intelligences et des volontés, l'école n'apprécie que les instruits et les indolents. Sous prétexte de faire de prétendus bons élèves,

elle submerge leur intelligence dans un fatras de connaissances livresques et elle chloroforme leur caractère au moyen d'une discipline de caserne. Et elle appelle « mauvais élèves » ceux dont la mémoire rebelle laisse bien souvent l'intelligence intacte, ou dont la prétendue dissipation est parfois l'indice d'une indépendance... de bon aloi. Elle crée ainsi entre la réalité et elle-même une vaste solution de continuité qui est comme le creuset où s'évaporent nos pronostics inconsidérés : les bons élèves y perdent leur latin, faute de sens commun et d'esprit d'initiative, et les mauvais s'y distinguent par des qualités de bon sens et de « débrouillardise » auxquelles l'école n'avait point permis de s'affirmer.

Voilà qui est certes peu malaisé à saisir, n'est-il pas vrai, M. de Miomandre ?

Sans doute j'exagère un tantinet, pour les besoins de ma cause... Néanmoins, je crois que notre école s'est trop longtemps confinée dans un isolement plus splendide qu'intelligent. Je pense que, sans donner dans le travers d'un utilitarisme desséchant, nous devons aujourd'hui dépouiller notre enseignement de tout le « verbalisme » qui l'encombre et que nous devons considérer l'instruction proprement dite comme un moyen d'assouplir l'intelligence en vue du *struggle for life*, comme un point de départ et non plus comme un point d'arrivée. Ainsi nous éviterons de former des élèves infatués d'une science qui les aveugle plus qu'elle ne les éclaire sur leurs possibilités d'avenir. C'est notre devoir d'éducateurs le plus élémentaire que de mettre en garde les enfants contre les promesses illusoires du savoir acquis dans les livres. Et nous avons notre part de responsabilité dans les mécomptes éprouvés par tels de nos écoliers que nous avons jetés dans la vie avec un trop gros bagage de connaissances et une trop petite provision de sens pratique !

Il faut aussi que, sans tomber dans l'anarchie organisée, nous nous résignions à mitiger la rigueur de notre système de discipline. Les enfants sont et seront toujours des enfants ; faisons-leur donc plus large la part du feu, tolérons davantage leur besoin de mobilité et leurs espiègleries et ne tenons pas toutes leurs démonstrations d'indépendance pour des actes de révolte punissables. De cette façon seulement nous assurerons aux caractères la liberté de se manifester sous leur jour authentique et nous nous épargnerons les déceptions que nous causent trop souvent les

écoliers dont la conduite exemplaire n'a pas donné par la suite les résultats escomptés !

Ce qui ne veut pas dire que tout soit au plus mal dans nos méthodes traditionnelles d'éducation, tout erronées qu'on les prétende. Car nous avons tout de même quelques titres à la reconnaissance de ceux de nos cancres qui se sont tirés de pair, en dépit de nos sombres assurances... Si les pédagogues sont incapables, et pour cause, de découvrir le génie dans le gamin, ils ont pourtant eu quelque part à l'éclosion des talents consacrés et à la formation des grands caractères. Ainsi, M. de Miomandre lui-même conviendra de bonne grâce, j'en suis certain, qu'il ne serait pas l'aimable écrivain et le philosophe averti que chacun reconnaît, si ses maîtres ne lui avaient enseigné les rudiments de la syntaxe française et de l'analyse psychologique !

MARCEL CHANTRENS.

Les lecteurs du joli article de M. Chantrens permettront-ils à un des rédacteurs de retenir un instant leur attention sur la question de fait : « L'école dépiste-t-elle les talents¹, ou bien les méconnaît-elle ? Dans quelle proportion les discerne-t-elle ? dans quelle proportion s'en montre-t-elle incapable ? » Cette question n'est pas insoluble. Il y a parmi les lecteurs de l'*Educateur* plusieurs maîtres qui sont depuis vingt ans et plus dans une même commune. L'un d'entre eux ne passerait-il pas en revue, pour notre instruction à tous, ses anciens élèves, en leur donnant des notes suivant le « talent » dont ils ont fait preuve depuis qu'ils sont devenus hommes. Il reprendrait ensuite ses vieux cahiers de notes, ses bulletins, ses feuilles d'examens et comparerait au jugement de la vie le verdict de l'école. Un instituteur avait fait un jour quelque chose de ce genre pour Alfred Binet. Nous serions extrêmement intéressés par des observations relevées chez nous ; nous sommes tout prêts à poursuivre, à ce sujet, par lettre, un échange d'idées avec ceux de nos lecteurs qui le voudront bien.

P. B.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET LA DÉTERMINATION DES APTITUDES²

L'enfant, à la fin de la scolarité, au moment où il subit l'une de ses principales crises de croissance, est généralement indécis ; il ne connaît pas les forces qu'il a en lui, ni ses aptitudes ; ses goûts sont vagues, instables. Il ne peut guère se prononcer sur la vocation qu'il désire embrasser. Ses parents

¹ Le nouveau pape, par exemple, n'a eu que des 10 pendant son année de maturité à Monza.

² Par Julien FONTÈGNE. Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé. In-8° de 262 pages, 8 fr.

le font pour lui, et ce n'est pas sans hésitations et sans inquiétudes qu'ils le dirigent dans telle ou telle voie déterminée. Souvent, ils écoutent les avis de voisins, d'amis, ne connaissant pas mieux qu'eux les exigences de telle profession, ses avantages ou ses dangers. C'est ainsi que, dans une des occasions les plus importantes de la vie, un conseil donné à l'aveuglette, moins que cela, un simple hasard décide du sort d'un individu. Le maître est parfois appelé à donner ses directions. S'il est observateur, il aura su discerner les aptitudes principales de son élève et son intervention aura une heureuse influence. Le plus souvent malheureusement, il ne connaît pas suffisamment les conditions physiques et intellectuelles indispensables pour réussir dans tel ou tel métier et il se voit obligé de se récuser pour ne pas aiguiller un jeune homme sur une fausse route.

Le *Bureau d'orientation professionnelle*, partout où il fonctionne normalement, donnera aux parents les renseignements économiques sur les professions qui ont besoin de main-d'œuvre ; il sera outillé pour étudier l'enfant et rechercher ses aptitudes et ses capacités. Le volume de M. Fontègne est destiné à montrer la nécessité de ce nouvel organisme et les services qu'il est appelé à rendre. M. Fontègne n'est pas un inconnu pour les lecteurs de l'*Educateur* et de l'*Annuaire de l'Instruction publique* ; ils n'ont certainement pas oublié les articles si intéressants publiés dans ces périodiques. Ceux qui ont pu approcher, à Genève et à Lausanne, cette riche personnalité, seront prêts à accueillir avec confiance et ses affirmations et ses suggestions.

L'œuvre remarquable offerte aujourd'hui par le professeur de Strasbourg aux amis de la jeunesse rendra des services très précieux. Chez nous, déjà, sous l'impulsion de l'Institut J.-J. Rousseau, le mouvement en faveur de l'orientation professionnelle a pris un certain essor. Quelques localités ont un embryon de bureau d'orientation qu'elles se proposent de développer. Les partis politiques ont fait allusion, dans leurs programmes, à ce progrès social. De grands industriels ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer de renseignements scientifiquement donnés sur leurs apprentis.

L'ouvrage de M. Fontègne est avant tout une mine de renseignements. Sa documentation est très riche. Nous ne pouvons en analyser tous les chapitres.

Avec raison, M. Fontègne attire l'attention sur l'importance considérable d'une connaissance scientifique de l'enfant, tant au point de vue psychologique que physiologique. La recherche des aptitudes est le point central du problème à résoudre. Le chapitre consacré à cet objet et les annexes qui terminent le volume sont particulièrement intéressants. Ils pourront être complétés par les indications données par M. Christiaens, de Bruxelles, dans l'excellente brochure sur l'orientation professionnelle publiée en 1914. Nous devons signaler, par exemple, pour qu'il en soit fait une étude attentive, les tests proposés par M. Decroly pour déceler les aptitudes par des moyens qui ne sont pas purement verbaux. Ces moyens sont indispensables pour les sujets peu doués sous le rapport du langage.

Les chapitres consacrés aux diverses réalisations sont particulièrement captivants. Il importe de savoir que pour les conducteurs de tramway, les

aviateurs, les automobilistes, les sapeurs-pompiers, les ingénieurs-électriciens, les mécaniciens, les typographes, les dactylographes, les employés de banque, les téléphonistes, etc., on a obtenu des résultats positifs qui donnent bon espoir pour l'avenir.

Nous aurions voulu examiner avec quelques détails le rôle de l'école dans l'orientation professionnelle. Mais il faut nous limiter. Après avoir démontré la nécessité d'une élite pour la démocratie, M. Fontègne étudie le rôle de l'école dans l'orientation professionnelle. Une collaboration étroite avec le personnel enseignant est indispensable, mais le cabinet d'orientation professionnelle possède seul les moyens d'informations nécessaires pour établir un diagnostic sérieux et motivé.

La part de l'école reste suffisamment importante dans ce domaine. Sa première tâche sera de faire aimer le travail et surtout le travail manuel. Elle introduira donc les occupations manuelles dans les programmes à tous les degrés. L'instituteur contribuera aussi à l'œuvre de l'orientation professionnelle en ayant, occasionnellement, avec ses élèves, des entretiens sur les métiers. Il attirera leur attention sur la nécessité d'un apprentissage sérieux, seul moyen de s'assurer une existence convenable tout en goûtant la joie d'un travail proprement fait. L'appel de M. Fontègne au personnel enseignant pour qu'il prenne une part active à cette croisade en faveur du travail des mains sera certainement entendu.

Avons-nous donné une idée suffisamment complète de l'ouvrage de M. Fontègne ? Nous ne le croyons pas. Mais si nous avons su attirer sur lui l'attention des éducateurs cela nous suffit. La lecture de ce volume si riche d'idées et de faits ne peut être qu'un encouragement pour le personnel enseignant à tous les degrés.

E. SAVARY.

La Commission centrale des apprentissages de l'Union suisse des Arts et Métiers a publié chez Büchler et Cie, à Berne, la quatrième édition d'un opuscule intitulé : *Le choix d'une profession*, destiné à donner des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la question. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage. Cette brochure ne coûte que 30 cts. et, à partir de 10 exemplaires, 15 cts. — Pour les jeunes filles : *Nos jeunes filles et le choix d'une profession*, par Mlle G. KREBS (voir l'*Educateur* du 28 mai 1921).

LES FAITS ET LES IDÉES

Sociétés d'anciens élèves. — C'est un des traits caractéristiques de notre époque que le développement, sous toutes ses formes, du principe d'association. Après la politique, il s'est étendu aux travailleurs de l'industrie, puis aux agriculteurs, aux fonctionnaires ; il pénètre dans tous les milieux ; il s'applique à toutes les questions et chaque jour on annonce l'apparition d'une nouvelle œuvre, d'un nouveau groupement. On ne peut, d'ailleurs, que s'en réjouir.

Le mouvement s'est propagé parmi les anciens élèves des établissements

scolaires. Sans doute et depuis longtemps, les anciens étudiants se groupent en associations sous l'égide de la société universitaire à laquelle ils appartenaient. Mais la tendance à réunir les anciens élèves des établissements d'instruction secondaire ne s'est manifestée que plus récemment. Actuellement, à Genève, elle a gagné toutes ces institutions les unes après les autres. Lorsqu'il s'agit d'écoles spéciales, ayant un but nettement défini, telle qu'une école professionnelle, de commerce, de mécanique, etc., les sociétés d'anciens élèves peuvent avoir une organisation plus serrée et devenir des « amicales », qui tiennent des séances fréquentes, qui donnent des soirées, des bals ; il en est qui publient un bulletin périodique et possèdent même un office de placement. Pour les anciens élèves d'institutions d'enseignement général, le collège par exemple, la situation est différente ; ils sont de professions diverses ; les hasards de la vie les ont séparés et leur réunion a surtout pour but de rappeler de chers souvenirs, en même temps que de témoigner leur sympathie à leur vieille école par la fondation d'œuvres pouvant lui être utiles et contribuer à ses progrès.

Tout récemment, on a annoncé la création d'une nouvelle société d'anciennes élèves. Ce sont celles de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles qui, à leur tour, se sont constituées en association en janvier dernier. On ne s'étonnera pas qu'elles aient laissé plusieurs autres groupements analogues se former avant de se décider à agir et qu'il ait fallu vaincre bien des hésitations pour les faire sortir de la réserve que beaucoup de femmes croient devoir s'imposer. Mais, elles aussi, ont reconnu qu'elles devaient participer au mouvement, car elles ont compris qu'en réunissant leurs efforts... et leurs cotisations, elles pourraient rendre des services à l'Ecole par l'enrichissement du matériel d'enseignement, qui ne sera jamais trop complet, par des dons au fonds de courses, plus tard peut-être par la fondation de bourses d'études, etc.

D'autre part, une circonstance se présentait qui n'a pas été sans influencer sur leur décision. En cette année 1922, l'Ecole supérieure des jeunes filles fêtera le 75^{me} anniversaire de sa fondation. Il y a lieu de célébrer dignement cette date, en même temps que le développement si remarquable de cette institution qui, de la modeste école qu'elle était en 1847, installée dans une petite maison de la place Bel-Air, disparue aujourd'hui, est devenue l'important établissement actuel, comprenant deux vastes bâtiments et comptant plus de 1500 élèves. Une grande vente est projetée au Bâtiment électoral pour les 28 et 29 avril prochain, au bénéfice de l'Hospice général et du fonds de courses. Tous les concours sont nécessaires et les anciennes élèves ne pouvaient choisir pour les débuts de leur société, une meilleure occasion de manifester leur affection pour l'Ecole, qui laisse à toutes, d'après leur propre témoignage, un souvenir si doux et si durable. Nous faisons les meilleurs vœux pour le succès de cette fête et pour la prospérité de l'association qui vient de se fonder.

W. R.

QUESTION

Une enquête a fait constater que dans une classe un nombre relativement grand d'élèves sont induits par des similitudes de mots en d'étranges erreurs. Ils confondent par exemple la Crimée et la Corée, les Ardennes et les Apennins, etc.

Quelle attitude doit prendre le maître ? Doit-il, pour chercher à prévenir de pareilles erreurs prendre les devants et présenter désormais deux à deux en contraste ces termes dont il sait qu'ils tendent à se confondre dans l'esprit de quelques-uns, rapprocher en les opposant la Crimée, presque de la mer Noire, théâtre d'une guerre entre les Russes d'une part, les Français et les Anglais de l'autre, illustrée par la prise de Sébastopol — et la Corée, presque de la mer de Chine, enjeu de la guerre russo-japonaise dont le siège de Port-Arthur fut un événement marquant, etc.?

Ou cette façon de procéder risque-t-elle de faire plus de mal que de bien et d'établir tout de travers des associations absurdes dans la mémoire de plusieurs ?

CORRESPONDANCE

Vevey, le 13 janvier 1922.

Monsieur Albert Chessex, rédacteur de l'*Educateur*.

Cher Monsieur,

Je lis dans l'*Educateur* du 7 janvier, à propos du travail de M. Lavanchy : « Ce n'est pas lui, semble-t-il, qui jetterait à cette institution l'épithète insultante d'« égout collecteur » qu'un directeur d'école secondaire n'hésitait pas à lui décocher un jour. »

Permettez-moi d'abord une rectification qui a son importance. Ce n'est pas un directeur secondaire, mais bien un directeur primaire qui a prononcé en son temps les paroles incriminées. En effet, de 1890 à 1903, j'ai dirigé les écoles primaires de Vevey, et, je m'assure, avec le même intérêt et les mêmes ambitions que les autres établissements confiés à mes soins. Ce dont pourront vous convaincre tous mes rapports de promotions aussi bien que les témoignages de mes collaborateurs de ce temps-là, maîtres et maîtresses, dont plusieurs sont encore en vie, ou même en fonctions.

Ensuite et surtout, quel sens avait cette parole, et contenait-elle quelque chose d'insultant pour l'école primaire dont j'avais la responsabilité et le souci ?

Vous savez comme moi que nous sommes forcés de faire entrer ou rentrer à l'école primaire tous ceux qui ne reçoivent pas ailleurs une instruction suffisante, ou que d'autres écoles renvoient pour une raison ou une autre, souvent justifiée. Dans une conversation particulière, et à propos de cas concrets, je comparais la situation privilégiée de ces écoles libres avec l'obligation, non seulement d'accueillir, mais d'aller chercher et d'incorporer dans nos classes, à leur grand dommage, ce dont les autres ne veulent plus. Voilà à quelle occasion et dans quelles circonstances j'ai employé la première comparaison qui me venait à l'esprit et qui résumait bien ce rôle de ramasseur de tous les déchets que souvent, à son détriment, l'école primaire est tenue de jouer malgré elle.

On peut sans doute la discuter et la critiquer au point de vue de l'élégance et de l'exakte propriété des termes, mais « comparaison n'est pas raison » et je crois que, les circonstances données, une critique de bonne foi ne s'y méprendra pas. Il est vrai qu'en son temps elle a été dénaturée et exploitée, ano-

nymement et dans des intentions peu avouables. Mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, à la voir ressusciter après plus d'un quart de siècle, et figurer dans un journal sérieux, à une place où elle risque de jeter un jour faux et calomnieux sur toute une catégorie d'hommes honorables.

C'est surtout pour éviter ce fâcheux malentendu que j'adresse à votre loyauté et à votre bonne foi cette lettre, trop longue peut-être, mais qui était nécessaire. Je suis sûr que vous comprendrez, et que vous aurez hâte de faire tout ce que vous pourrez pour remettre les choses au point et rétablir les faits dans leur vrai jour.

Veillez, cher Monsieur, agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

H. GODET, Directeur du Collège de Vevey.

Merci à M. Henri Godet de ses explications.

J'ignorais que ces propos avaient été tenus au cours de conversations particulières. Mieux renseigné, j'eusse peut-être renoncé à les relever. Que ne dit-on pas en pareil cas ! Et si l'on voulait incriminer publiquement toutes les paroles qui nous échappent ainsi, n'y aurait-il pas là de quoi nous faire pendre tous ?

Cela dit, on voudra bien ne pas trop s'étonner de voir un journal « sérieux » relever le gant quand on touche à l'honneur de l'école primaire. *L'Éducateur* est avant tout — et jusqu'à nouvel ordre — l'organe de l'école primaire et il demeure en la défendant dans les limites non seulement de ses droits, mais aussi de ses devoirs.

ALB. C.

TRAVAIL POUR MONSIEUR DUVILLARD

ou

OBSERVATION PSYCHOLOGIQUE D'UN ENFANT¹ (*fin*).

Chapitre IX.

Humeur et Emotions.

Il y a l'humeur de la maison.

L'humeur de l'école.

Et il y avait l'humeur de Confignon.

A la maison, les circonstances sont plutôt hostiles. Il y a Papa et Maman qui interdisent de sortir du jardin et de marcher dans l'herbe. Or, le jardin est petit et rempli d'herbe. Il y a Riri qui se moque et trouve honteux qu'on ne finisse pas sa soupe en même temps que les grands. Il y a Jeanne qui défend qu'on cueille les pervenches et Lily qui tient à ce que les lacets des souliers soient tirés. Köbi raconte des blagues. La cuisinière dit : « Tu ne seras qu'une feignante », quand on « lambine » ; et la femme de chambre exige qu'on mette des pantoufles pour entrer dans la salle à manger. Et tant, tant d'autres choses ! Tout cela rend l'humeur lourde.

N'est-ce pas ?... L'humeur est gaie en soi ; elle s'élance et elle rencontre une défense.

¹ Voir *Educateur*, 24 décembre 1921, 7 et 21 janvier 1922.

Elle fait une courbe brusque et s'élance encore... Elle rencontre une moquerie.

Elle se tapit un moment et s'élance à nouveau ; cette fois, c'est une claque oh ! bien méritée !

Alors l'humeur se décourage, se recoquille. Elle tombe dans le sérieux.

On dit : cette petite n'est pas pénible ; elle est obéissante, sérieuse, un peu craintive. On l'aimerait plus vivante.

Ça, c'est à la maison.

A l'école, Reine-Marie est forte en calcul. Elle a fini bien avant André et se moque, s'impatiente ou parle. La maîtresse dit avec lassitude :

— Reine-Marie, on n'entend que toi.

Puis elle est la plus grande. Aussi, à la récréation commande-t-elle aux plus petits. On doit faire son jeu, chanter son chant, beaucoup rire et beaucoup courir. Si les petits tardent à obéir, elle met à son service la discipline de la maison : ordres, défenses, conseils, voire même les claques. La maîtresse conclut : « Reine-Marie est bruyante et autoritaire. »

Et puis, il y avait Confignon.

Un grand lit profond, solitaire, dans une petite chambre. Grand'mère murmurait : « Dors encore, c'est trop tôt, » et on ne s'éveillait que lorsque le soleil avait déjà chauffé la molasse de la fenêtre et la chambre dans toute son épaisseur. Grand'mère arrosait le grand jardin depuis longtemps avec le jet qui chuchote, plus rieur quand on l'élève, plus grave quand on l'abaisse. Et quelquefois, dans l'eau en pluie les oiseaux venaient s'ébrouer. Reine-Marie regardait par la fenêtre, interpellait Grand'mère, puis s'habillait devant le grand jardin. Une taille, une culotte, des sandales. C'est bien assez ; à Confignon on ne fait pas toilette.

La bonne avait mis le déjeuner dans le four. Sur la nappe rouge et bleue il y avait le grand bol et sur l'assiette brune une tartine et du gâteau. C'est curieux comme cela se mangeait vite. Et après déjeuner, il y avait l'invitation du dehors, des fraises dans les longues plates-bandes, des cerises au milieu du profond verger, du bosquet plein d'oiseaux et de rayons. Le pré, les grenouilles dans les carpières, tout cela était à Reine-Marie, sans condition, sans contrôle. Elle en jouissait avec douceur, jouant, chantant, parlant, éveillant les échos du mur des dépendances...

Grand'mère appelait : « Reine-Marie » et la petite répondait de très loin : Que veux-tu, Grand'mère ? » et courait prendre la première poire de l'été.

Il faisait chaud. Les fruits étaient frais. L'air doré était immense. Et Reine-Marie, bondée de richesses infinies, rentrait dans la grande maison pour partager avec des humains.

Elle allait se frotter à Grand-père qui rêvait dans son fauteuil, près de la glace ; elle l'intéressait par ses découvertes joyeuses ; puis elle allait dans la cuisine noire aider à Grand'mère dont la tête grise était encore enflammée du travail au soleil. Elle triait les haricots à planter. Elle se croyait utile, quelquefois même elle gagnait des sous. Elle se sentait aimée, uniquement.

Et Grand-père disait : — Cette enfant n'est pas comme les autres qui « quinquernent » perpétuellement ; elle a du tact, n'ennuie jamais, toujours prête à rendre service. Reine-Marie a une égalité d'humeur remarquable.

Ça, c'était Confignon.

Chapitre XI

qui traite des numéros 48, 49, 50, 51 qui sont bien difficiles à séparer les uns des autres et de l'amour-propre en général.

Reine-Marie est rentrée de l'école en courant. Son petit tablier blanc volait entre les hautes herbes.

Elle s'est précipitée vers sa Maman et lui a dit : — Ote-moi vite le ruban que tu a mis dans mes cheveux ; des petites filles m'ont crié tout le matin : « Oh ! la chiquette ! »

Maman a ôté le ruban : un gros nœud vert qui faisait les cheveux plus sombres et les yeux plus bleus.

Reine-Marie ne tient pas à ses rubans ; ni à son tablier neuf ; ni à quoi que ce soit qui gêne ou mette en vue. Elle ne sait pas que les petites filles peuvent être envieuses ; elles sont ses compagnes de jeux et leurs jugements sont des ordres.

Parfois, pourtant, Reine-Marie résiste.

Ainsi elle est venue demander : — Maman, est-ce mal d'être une fille d'ouvrier ?

Maman a répondu : — Mais... toutes les petites filles sont des filles d'ouvriers ! Ouvrier, cela veut dire travailleur. Il y a des ouvriers qui travaillent la terre, comme le papa d'Yvette — d'autres le bois, comme le papa de Mayoule, d'autres qui travaillent avec ce qui est dans leur cœur, comme les poètes et comme ton papa. — Et c'est la plus heureuse chose du monde que d'être une fille d'ouvrier. Aimerais-tu être la fille d'un paresseux ?

— Oh non ! et je ne comprends pas Yvette : elle ne veut pas que nous jouions avec la petite Charlotte parce qu'elle est une fille d'ouvrier. Mais je crois... Reine-Marie cherche à exprimer une intuition, et c'est difficile. « Je crois que c'est surtout parce que le papa de Charlotte est un ouvrier pauvre et que le papa d'Yvette a beaucoup de vignes et des moutons. »

— Pauvre Yvette ! Crois-tu que les vignes de son papa lui donneront les jolies joues roses de Charlotte, son intelligence à l'école, et un bon cœur : tout ce qui rend heureux ?

— Oh non ! — Reine-Marie a ri !

— Qu'elle est bête ! — et vite, elle court le dire à Yvette, avec véhémence !

La veille de la Reine de Mai, Reine-Marie a désiré intensément être la plus belle le lendemain. Sa Maman, étonnée, lui a expliqué : — As-tu réfléchi que toutes les petites filles pensent comme toi, ce soir ?

La petite, à moitié endormie, a murmuré. — Non, je n'y avais pas pensé. Mais elles peuvent bien être toutes les plus belles !

Pourquoi pas ?

Deuxième partie du Chapitre XI.

Egoïsme.

Reine-Marie n'est ni égoïste, ni altruiste.

Etiennette est égoïste et altruiste.

Voyez-les jouer avec Jaqui Rosset. Elles ont chacune une pomme. Jaqui n'en a point. Etiennette met des morceaux énormes dans sa bouche. Elle se dépêche, se dépêche...

— Tu vas t'étouffer. Pourquoi te dépêches-tu tellement, Tienon ?

Elle fait de gros efforts, devient écarlate. Ça y est.

— Je veux que Reine-Marie donne sa pomme à Jaqui : pauvre Jaqui, il n'a pas de pomme ! Reine-Marie, ordonne la charitable Etiennette, partage ta pomme avec Jaqui.

Après d'orageuses discussions, Reine-Marie donnera une « bauquée » à Jaqui, en pleurant.

C'est Etiennette qui a eu la bonne idée... C'est vrai qu'il ne lui en a rien coûté.

Chapitre dernier

parce que l'auteur n'en veut plus écrire d'autres.

L'auteur a regardé en arrière et n'a pas vu de travail pour Monsieur Duvillard.

Monsieur Duvillard a désiré un travail scientifique et littéraire. Il est trop évident que tout ce qui a été écrit n'est ni l'un ni l'autre.

Pas la moindre courbe.

Point d'ogive de Galton.

Point de tests Binet-Simon.

Des chapitres embrouillés comme les finances de l'Etat.

Et quel français ! « Une guêpe fait de l'équilibre sur le bord du pot jaune. »

Pourquoi tant d'incapacités ?

L'auteur se le demande.

Tristement elle ouvre un livre gris poussière, raboteux. Sur la couverture, il y a, écrit à la main : « Commune de Chancy, 1785. Pensées de J. J. Rousseau. »

Un livre qui sent l'église en été.

« La recherche des vérités abstraites et spéculatives des principes, des axiomes dans les sciences, tout ce qui tend à généraliser les idées n'est point du ressort des Femmes...

» Elles n'ont pas aussi assez de justesse et d'attention pour réussir aux sciences... c'est à celui qui a le plus de force et qui l'exerce davantage à juger des rapports des êtres sensibles et des lois de la nature...

» Les Hommes philosopheront toujours mieux qu'elles sur le cœur humain, mais elles liront mieux que lui dans le cœur des hommes... »

Ah !

J. BACHOFEN-ALBARET.

Favorisez l'industrie suisse !

Les gommes à effacer "Rütli", "Righi", "Pallas" et "Lux" offrent tous les avantages des marques étrangères ; elles sont très douces et n'abiment pas le papier. Les essayer c'est les adopter dans les écoles et dans les bureaux. En vente dans les papeteries ou directement chez les fabricants.

Société Anonyme R. & E. HUBER

Manufacture de caoutchouc

PFÄFFIKON-ZÜRICH

Maison de confiance fondée en 1880. — 400 ouvriers. 47

CAHIER de COMMERCE

pour remplir les formulaires de la poste et de chemin de fer. — Chez Otto EGLÉ, GOSSAU (St-Gall).

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DES JEUNES FILLES de la VILLE de BERNE

Préparation générale et professionnelle. — Cours de deux et trois ans. —
Cours spéciaux de langue allemande pour élèves de langue française. —

Ouverture du semestre d'été : le 24 avril 1922

Adresser les demandes d'inscription, avec certificats et acte de naissance
au directeur

23
Dr K. FISCHER

MIEL FRANÇAIS

garanti pur et contrôlé

2 ou 3 kg. à fr. 3.50 le kg.

seau 5 kg. à fr. 3.20 le kg.

brut pour net, port en sus.

Echantillon contre 30 centimes en timbres.

Pastilles au miel : 1 fr. 50 la boîte de 125 gr. net.

S'adresser à C. Grin, « Le Réséda », MORGES.

22

Pour tout ce qui concerne l'administration des annonces de
l'Éducateur et Bulletin Corporatif, s'adresser à

PUBLICITAS S. A.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

Manuels d'enseignement commercial

publiés sous la direction de

M. LÉON MORF

*Professeur à l'Université,
Directeur de l'Ecole des hautes études commerciales
de l'Université de Lausanne.*

Manuels parus :

Cours de comptabilité, par L. MORF et AD. BLASER, professeurs à Lausanne

I. **Eléments**, 1 volume in-8 broché. Fr. 3.50

II. **Comptabilités commerciales**, 1 volume in-8 broché . . . Fr. 6.50

III. **Comptabilités spéciales**, 1 volume in-8 broché Fr. 4.50

Géographie économique de la Suisse, par A. SPRENG, professeur à Berne, et H.-A. JACCARD, professeur à Lausanne.

1 volume in-8 broché Fr. 4. —

Calcul rapide, par CH. GAILLE, directeur d'institut à Lausanne.

Livre du maître, 1 volume in-8 Fr. 4. —

Feuille pour l'élève, 7 enveloppes contenant un total de 150 feuilles Fr. 3.95

Droit commercial et usuel suisse. Manuel complet à l'usage des commerçants, industriels, écoles de commerce, juristes, fonctionnaires et du public en général par MM. H. GROGG, professeur à l'Ecole de Commerce de Bâle, Dr H. RENNEFAHRT, avocat à Berne, et C. STEFFEN, directeur de la Banque Cantonale de Bâle. Edition française par H. BOVAY, Dr en droit, avocat à Lausanne.

1 volume in-8 relié. Fr. 7.50

Cours complet de sténographie (Système Duployé), par CH. BLANC, professeur à Lausanne.

1 volume in-8 broché Fr. 3. —

Cours de correspondance commerciale allemande, par J. STADLER et C. AMAUDRUZ, professeurs à Lausanne.

Première partie in-8 broché Fr. 3.50

Deuxième partie in-8 broché Fr. 3.50

Opérations et comptabilité de banque, par R. MORIGGIA, professeur à l'Ecole de Commerce, et G. NICOD, chef de service à la Banque Cantonale Vaudoise.

1 volume in-8 broché Fr. 4. —



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Av. Bergières, 26
LAUSANNE

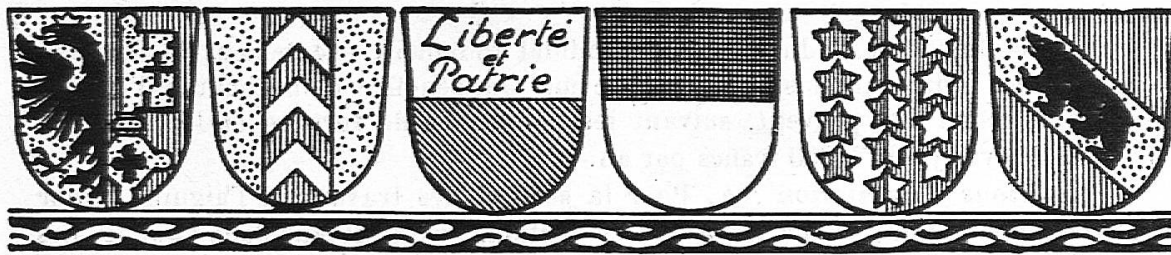
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

W. ROSIER, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger, Fr. 15
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PIANOS MAISON CZAPEK

LAUSANNE — En face du Théâtre

Ancienne maison de toute confiance

86

Conditions spéciales au corps enseignant

Pianos suisses et étrangers

VENTE

— LOCATION

— ÉCHANGE

Société Suisse d'Assurances sur la Vie, Bâle

Institution mutuelle fondée en 1876.

Capitaux assurés : Fr. 68 000 000.—

Assurances mixtes, à terme, épargne, infantiles, en cas d'invalidité et rentes.

PRIMES MENSUELLES TRÈS BON MARCHÉ.

TOUS

LES EXCÉDENTS SONT RÉPARTIS AUX ASSURÉS.

Ecoles normales

Examens d'admissions

Ces examens porteront sur le programme primaire qui fait règle : ils auront lieu dans la semaine du 7 au 13 avril.

Les inscriptions seront reçues par le Directeur jusqu'au 18 mars.

Pièces à produire : 1. Un acte de naissance ; 2. Un certificat de vaccination ; 3. Une attestation de bonne conduite signée par une personne autorisée ; 4. Un engagement à desservir pendant 3 ans au moins une école publique dans le canton.

Dans sa demande d'admission, le candidat indiquera exactement la dernière école suivie. Il dira aussi s'il désire être mis au bénéfice d'une bourse d'études. Les bourses de l'Etat peuvent, suivant les conditions de fortune et le travail de l'élève, s'élever jusqu'à 800 francs par an.

Conditions d'admission : A. Pour la section des travaux à l'aiguille, avoir 17 ans dans l'année. Pour les 3 autres sections, avoir 16 ans dans l'année. Les candidats des deux sexes qui se destinent à l'enseignement primaire peuvent, exceptionnellement, être admis à 15 ans, s'ils ont achevé leur scolarité et s'ils ont acquis un développement physique et intellectuel suffisant.

B. Etre exempt d'infirmité.